

Le mois de juin est encore le temps le plus favorable pour les pèlerinages aux sanctuaires du Sacré-Cœur. Que de grâces l'on reçoit à l'occasion de ces manifestations publiques de dévotion ! Qu'elles sont touchantes ces démonstrations faites par les hommes de la Ligue, par exemple, marchant en procession, à la suite de leur drapeau, l'insigne du Cœur de JÉSUS sur la poitrine, et aux chants des cantiques ! Quoique ces fêtes soient plus faciles à organiser dans les villes, n'allons pas croire qu'elles sont impraticables à la campagne. Elles y réussissent très bien et, de fait, elles ont lieu chaque année dans diverses parties du pays avec les plus consolants résultats. Il y a même des districts où l'on ne se contente pas de pèlerinages particuliers d'une paroisse à une autre, mais où plusieurs Ligues se réunissent tantôt dans une paroisse, tantôt dans une autre, à tour de rôle. On a déjà vu les hommes de cinq, six, et même sept paroisses rurales ainsi rassemblés autour du drapeau pour y entendre célébrer les louanges du Sacré-Cœur, y chanter ses cantiques dans un saint enthousiasme et ne se séparer qu'après s'être solennellement consacrés au Cœur de leur Roi et Chef JÉSUS-CHRIST. Quels beaux exemples ces hommes ne donnent-ils pas ainsi aux jeunes générations de ces paroisses et quel entrain ne communiquent-ils pas aux œuvres de zèle et de piété partout où passe la longue chaîne de leurs voitures !

Organisons donc ces belles manifestations partout où elles sont possibles et répandons ainsi par torrents les flammes de l'amour du Sacré-Cœur, dont le divin Sauveur désire si ardemment embraser toute la terre.

C'est aussi pendant ce mois que les Zélateurs et les Zélatrices du Cœur de JÉSUS doivent renouveler ensemble leur consécration au Sacré-Cœur et que les nouvelles réceptions doivent se faire. Que le jour en soit fixé et annoncé d'avance à toute la paroisse et que l'on y mette toute la solennité possible. Les Secrétaires locaux devront donc, après, en avoir conféré avec les Directeurs, se pourvoir